

# Les quatre fonctions du travail collectif telles que définies par Himmelman

	Réseautage	Coordination	Coopération	Collaboration
Définitions	Échange d'informations pour le bénéfice mutuel	Échange d'informations et modification de certaines activités pour le bénéfice mutuel et la poursuite d'un objectif commun	Échange d'informations, modification de certaines activités et partage de ressources pour le bénéfice mutuel et la poursuite d'un objectif commun	Échange d'informations, modification de certaines activités, partage de ressources et renforcement de la capacité d'un ou d'autres acteurs pour le bénéfice mutuel et la poursuite d'un objectif commun en partageant les risques, les ressources, les responsabilités et les bénéfices
Interactions	Informelles	Formelles	Formelles	Formelles
Caractéristiques	Peu d'engagement en temps, niveau confiance nécessaire limité, et aucun besoin de partager son champ d'action respectif. Le but premier est l'échange d'informations	Engagement en temps et niveau de confiance requis moyen, pas besoin de partager son champ d'action respectif. Le but premier est d'améliorer l'accessibilité aux services et ressources.	Engagement en temps substantiel, haut niveau de confiance requis et accès au champ d'action de l'autre. Le partage des ressources pour atteindre un but commun est le but premier.	Engagement en temps considérable, très haut niveau de confiance et champ d'action commun étendu. Améliorer la capacité de l'un et l'autre pour atteindre un but commun est le but premier.
Ressources	Partage mutuel des ressources n'est pas nécessaire	Pas ou peu de partage mutuel des ressources	Partage mutuel des ressources modéré à important et un certain partage des risques, responsabilités et bénéfices.	Partage total des ressources, des risques, des responsabilités et des bénéfices.

Source : Himmelman, COLLABORATION FOR A CHANGE (2002, p.4. Traduction libre)